

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits

Nom du puits	Bald Mountain, La Pérade No 2
Numéro du puits	A011
MRC	Les Chenaux
Municipalité	Sainte-Anne-de-la-Pérade

2. Informations générales sur l'inspection

Inspecteur	Annie-Pier Breton
Inspecteur	David Fortin
Accompagné de	
Système géodésique	NAD 83
Format des coordonnées	Degré décimaux
Type inspection	Complète
Date	2019-05-07
Vérification sécurité	Effectuée
Heure de début et fin	12h30 à 15h00
Conditions météorologiques	Ensoleillé
Température ambiante (°C)	10

3. Instruments utilisés

Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique	
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique	
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz	
GPS Bluetooth Global Sat	
GPS Garmin GPSmap 62sc	
GPS haute précision	

4. Personne(s) rencontrée(s)

#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				

Témoignages

1	
2	
3	
4	

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain

Élément à vérifier	Coordonnée	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain

Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages

Type	Mode de récupération suggéré
Aucuns	
Commentaires	

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique

Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaire
GDH	46,6080833	-72,2078889	Oui	
SIGPEG	46,6153127	-72,2186965		
SIGPEG	46,6078056	-72,2077222	Oui	
SIGPEG	46,6077351	-72,207909		

9. Localisation du puits

Observation	Coordonnée GPS	Intensité du signal
Tubage déterré	46,60782,-72,20774	
Commentaires		

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits		
Élément à vérifier	Description	Commentaires
Tête de puits	Absente	
Évent de surface	Absent	
Profondeur des tubages (cm)	63	
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)		
Diamètre du tubage extérieur (cm)	25	
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non	
Présence de ciment obturant le tubage	Non	
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles	
Panneau d'identification	Non	
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui	

Point de mesure	%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent	0	
#1 À l'intérieur de 50 cm	0	
#2 À l'intérieur de 50 cm	0	
#1 À 4 mètres	0	
#2 À 4 mètres	0	
#3 À 4 mètres	0	
#4 À 4 mètres	0	
Si les valeurs sont >25% LIE à l'intérieur de 50 cm ou à 4 mètres, faire les mesures aux 4 coins cardinaux de la limite de migration jusqu'à un maximum de 75m et à toutes places où des indices de migrations sont visibles		
Commentaires		

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations

Éléments	Constats	Commentaires
Le puits est localisé visuellement	Oui	
Risque pour l'environnement	Non	
Reprendre la recherche	Non	
Statut	Non-Problématique	
Coupe du tubage	Non-applicable	
Ramassage des débris d'ancien forages	Non-applicable	
Pancarte	Non-applicable	
Prochaine inspection recommandée	5 ans	5 ans
Autre		
Conclusion		

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures		
Signature rapport d'inspection (1 à 13)		
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
Annie-Pier Breton Inspecteur	53-54	2020-03-06
David Fortin Inspecteur	53-54	2020-02-21
Signature de la vérification		
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil Coordonateur aux opérations	53-54	2020-02-21

Photos de l'inspection



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2
Aucune migration mesurée

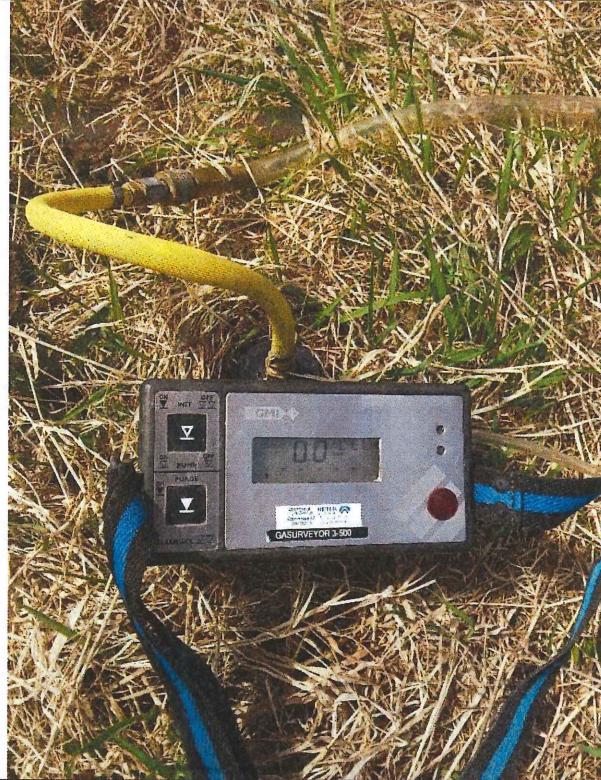


Photo 3
Site de l'inspection

